RÉSOLUTION 6.20

# REMERCIEMENTS AUX ORGANISATEURS

*Rappelant* qu’à la 5ème session de la Réunion des Parties, aucun pays hôte n’a été identifié pour la 6ème session de la Réunion des Parties,

*Rappelant en outre* la résolution 5.27 sur le *lieu de la 6ème session de la Réunion des Parties,* qui a invité les Parties intéressées à communiquer au Secrétariat leur volonté d’accueillir la 6ème session de la Réunion des Parties dans un délai de six mois et a demandé au Comité permanent de décider, au nom de la Réunion des Parties, quel sera le lieu de la 6ème session de la Réunion des Parties, compte tenu des manifestations d’intérêt reçues des Parties,

*Sachant* qu’aucune Partie n’a été identifiée comme pays hôte jusqu’en 2014, bien que le Secrétariat ait demandé aux Parties de faire une offre en 2012 et en 2013, et rappelant que le Secrétariat, en étroite concertation avec le président du Comité permanent, a décidé en février 2014 que la 6ème session de la Réunion des Parties se tiendrait à Bonn (Allemagne), où se trouve le Secrétariat,

*Appréciant* l’aide financière fournie par les gouvernements de la République fédérale d’Allemagne, de la Suisse, des Pays-Bas, du Luxembourg, la République tchèque et la Norvège pour faciliter l’organisation logistique de la présente session de la Réunion des Parties et la participation du plus grand nombre possible de Parties contractantes,

*Appréciant également* l’appui et les services fournis aux délégués à la présente session de la Réunion des Parties par la Ville de Bonn,

*Prenant note* de l’accord mutuel entre les Secrétaires exécutifs des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA visant à accroître l’efficacité et le succès des réunions par l’échange de personnel pertinent, tel qu’il a été le cas pour la COP11 de la CMS à laquelle plusieurs membres du Secrétariat PNUE/AEWA ont rendu service avant, pendant et après la session,

*Sachant* que grâce à l’excellent bureau et installations de conférence procurés par le gouvernement de la République fédérale d’Allemagne aux institutions des Nations Unies basées à Bonn, le Secrétariat a pu organiser la présente session de la Réunion des Parties sur le Campus de l’ONU sans entraîner des coûts substantiels liés au lieu de la réunion,

*Remerciant* le gouvernement de l’Afrique du Sud pour avoir accueilli la réunion préparatoire africaine de la 6ème session de la Réunion des Parties à l’AEWA à Cape Town, en août 2015,

# *Appréciant* l’aide financière fournie par le Gouvernement Suisse, ainsi que par la Commission européenne (CE) à travers son Programme thématique pour l’environnement et la gestion durable des ressources naturelles y compris l’énergie (PTERN) de l’Accord de coopération stratégique entre la Direction générale de l’environnement de la Commission européenne et le PNUE, en vue de l’organisation de la réunion préparatoire de la 6ème session de la Réunion des Parties à l’AEWA.

*La Réunion des Parties :*

1. *Exprime sa reconnaissance* pour toute l’aide financière apportée par les gouvernements de la République fédérale d’Allemagne, de la Suisse, des Pays-Bas, du Luxembourg, de la République tchèque et de la Norvège qui a contribué à l’organisation de la 6èmesession de la Réunion des Parties, facilitant ainsi la participation d’un grand nombre de Parties contractantes et la préparation logistique et de fond de la présente session de la Réunion des Parties ;
2. *Exprime aussi sa reconnaissance* au gouvernement de la République fédérale d’Allemagne en qualité de pays hôte du Secrétariat pour avoir fourni l’excellent bureau et installations de conférence du Campus de l’ONU aux institutions des Nations Unies basées à Bonn, ayant ainsi permis au Secrétariat d’organiser des réunions de l’Accord, telles que la présente session de la Réunion des Parties, sans entraîner des coûts substantiels liés au lieu de la réunion ;
3. *Exprime sa gratitude* à la Ville de Bonn pour tout l’appui et les services supplémentaires offerts à la Réunion et aux délégués ;
4. *Exprime ses remerciements* au Secrétariat pour l’organisation logistique et la préparation des documents de la 6ème session de la Réunion des Parties à l’Accord ;
5. *Exprime en outre ses remerciements* au Secrétariat de la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) pour avoir fourni une aide en personnel supplémentaire en vue de gérer la présente session de la Réunion des Parties ;
6. *Exprime également ses remerciements* au gouvernement de l’Afrique du Sud pour les arrangements et l’investissement financier effectués en vue de fournir un excellent lieu, installations et services pour la réunion préparatoire africaine de la 6ème session de la Réunion des Parties à l’AEWA.